



18 Juil 2026 -18:14

Appartient à [Conseil des ministres du 18 juillet 2026](#)

Création d'un Stock Monitoring Tool pour les médicaments

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal créant un *Stock Monitoring Tool*.

Le projet prévoit la création d'un système de monitoring des stocks, offrant une vision globale et détaillée de la disponibilité d'une série de médicaments autorisés sur le marché belge.

Ce dispositif permettra d'anticiper les pénuries grâce à une transparence accrue des stocks et une meilleure connaissance de la demande, tout en assurant un suivi optimal des indisponibilités afin de garantir la continuité des soins et de renforcer la disponibilité des médicaments.

Cette mesure est mise en place pour certaines catégories spécifiques de médicaments présentant un intérêt thérapeutique majeur, qui ont donc le plus grand impact sur les patients en cas d'indisponibilité.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal portant exécution de l'article 12 nonies de la loi du 25 mars 1964 sur les médicaments à usage humain en vue de la création d'un Stock Monitoring Tool

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte contre
la pauvreté
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Cheryl Isenge
Porte-parole (FR)
+32 479 15 67 58
Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Billy Buyse
Porte-parole (NL)
+32 496 47 44 87
billy.buyse@vandenbroucke.fed.be

